https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1240



- Arrêté du 14 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 24 mars 2006 portant création de la spécialité « Conducteur d'engins : travaux publics et carrières » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de

délivrance

- T.V.P. - NOUVEAUX REFERENTIELS -

Date de mise en ligne : dimanche 26 décembre 2021

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits réservés

J.O.R.F. N° 0300 du 26 Décembre 2021	